AJE SOL

Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois

ECUBLENS
ville et campagne

Accueil durant les vacances scolaires

du 3 au 21 juillet et
du 14 au 18 août 2023

Lieu d'accueil:

APEMS Croset-Parc
Ch. du Parc 1c
1024 Ecublens

Service des activités scolaires et parascolaires SASP

Apems@ecublens.ch • 021 695 33 48

Accueil

Destiné aux 3P à 6P

Tarifs et inscription

Les tarifs sont appliqués selon les revenus communiqués sur une base journalière forfaitaire de 7 heures et de 3,5 heures pour la demi-journée (rabais de 30%).

L'accueil à la journée complète et le matin comprend le repas facturé en sus au prix de CHF 8.-.
Il n'y a pas de repas pour l'accueil de l'après-midi (13h00 - 18h00).

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Né/e le :

Allergies/autres :

Tél. urgence :

Date :

Signature du représentant légal :

Inscription à retourner à:
SASP, Route de Bois 6, 1024 Ecublens
Apems@ecublens.ch

Calendrier

	Cochez vos choix	de 8h00 à 18h00	de 8h00 à 13h00	de 13h00 à 18h00
Juillet	Lundi 3.7		Accueil à la journée	
	Mardi 4.7		Accueil à la journée	
	Mercredi 5.7			
	Jeudi 6.7		Accueil à la journée	
	Vendredi 7.7			
	Lundi 10.7		Accueil à la journée	
	Mardi 11.7		Accueil à la journée	
	Mercredi 12.7			
	Jeudi 13.7		Accueil à la journée	
	Vendredi 14.7			
	Lundi 17.7		Accueil à la journée	
	Mardi 18.7		Accueil à la journée	
	Mercredi 19.7			
	Jeudi 20.7		Accueil à la journée	
	Vendredi 21.7			
Août	Lundi 14.8		Accueil à la journée	
	Mardi 15.8		Accueil à la journée	
	Mercredi 16.8			
	Jeudi 17.8		Accueil à la journée	
	Vendredi 18.8			

Conditions

Inscription

L'inscription se fait uniquement en l'envoyant par courriel à l'adresse Apems@ecublens.ch

Le nombre de places disponibles est limité; l'inscription sera prise en compte par ordre d'arrivée et doit parvenir au Service des Activités Scolaires et Parascolaires SASP au plus tard **le 16 juin 2023.**

L'inscription ne garantit pas l'accueil de l'enfant. Une confirmation par courriel sera envoyée et une fois celle-ci transmise, en cas d'annulation, le montant sera facturé dans son intégralité.

Dommage

Tout dommage effectué durant la prise en charge sera facturé au représentant légal.

Acceptation des clauses

En transmettant l'inscription aux APEMS, le représentant légal accepte toutes les conditions mentionnées dans les chapitres: inscription, tarifs et conditions.

Renseignement

Tout renseignement complémentaire désiré peut être obtenu à l'adresse: Apems@ecublens.ch ou par téléphone au 021 695 33 48.